

Issy-les-Moulineaux

La reconversion du Domaine de la Reine Margot

1. Votre innovation en une phrase.

Reconversion du site emblématique du Domaine de la Reine Margot à Issy-les-Moulineaux en un pôle supérieur pour y former des étudiants en hôtellerie adossé à un complexe hôtelier niveau 5* servant d'hôtel d'application pédagogique à l'Ecole Ferrandi.

2. Mots clés : Patrimoine – Excellence – Formation - Métiers - .

3. Le besoin

Permettre la rénovation du Domaine de la Reine Margot de la Compagnie des Prêtres de Saint Sulpice, site classé aujourd'hui quasiment inoccupé et en mauvais état, et de lui redonner vie.

Permettre en parallèle le développement de l'Ecole Ferrandi, leader dans le domaine de la gastronomie et de la restauration, en la dotant d'une compétence en « hospitality management ».

4. Les objectifs

- sauvegarder et réhabiliter un patrimoine classé en le transformant en hôtel 5* et restaurant gastronomique
- préserver et valoriser des espaces verts avec notamment la mise en place de cultures potagères
- accueillir une grande école d'application dans un secteur fortement créateur d'emplois
- accroître la capacité d'hébergement hôtelier

5. La description de l'innovation

La CCI Paris Ile de France développe une stratégie d'accompagnement de ses écoles à marque forte dont l'Ecole Ferrandi.

Dans ce cadre la CCI recherchait un partenariat pour une école d'application hôtelière prestigieuse de type « école de Lausanne » dans un hôtel 5*.

La Ville d'Issy-les-Moulineaux a proposé à la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice d'accueillir cette école et le complexe hôtelier.

La Ville a confié à la SEMADS le rôle de maître d'ouvrage, alors que la maîtrise d'œuvre est revenue à l'Agence Wilmotte & Associés.

Après une procédure adaptée d'appel d'offres, le groupe ACCORHOTELS avec la marque MGALLERY BY SOFITEL sera chargé de l'exploitation du complexe hôtelier.

Le projet est étudié avec la Commission Départementale des Sites et l'Architecte des Bâtiments de France.

Grâce à l'obtention de loyers par anticipation, la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pourra entreprendre sans attendre certains travaux de mise aux normes et de réhabilitation

du reste de leur patrimoine local, notamment ceux concernant La Grande Chapelle (copie de la Chapelle royale de Versailles).

Enfin il bénéficiera à l'Ecole Ferrandi qui sera dotée d'une compétence supplémentaire en « hospitality management ».

Concrètement, l'initiative consiste en des travaux de réhabilitation du site actuel et de la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir un complexe hôtelier qui servira d'hôtel d'application (hôtel avec salon de spa et Fitness, et restaurant) ; seront aussi aménagés une bibliothèque, des salles de classe et de séminaire. L'initiative comprend aussi des travaux de réaménagement des espaces verts. Le complexe sera situé au 27 rue Minard.

Calendrier_:

de juillet à décembre 2016 : définition du programme (Ville, SEMADS, Agence Wilmotte)

mars 2017 : commission d'appel d'offres pour le choix de l'exploitant du complexe hôtelier

été 2017 : dépôt du permis de construire

été 2019 : date prévisionnelle de livraison du projet

6. Les moyens humains et financiers

Le Bail à construction est la procédure utilisée.

Coût prévisionnel de la réhabilitation et de la construction financé par la SEMADS : 16 millions d'euros ; en contrepartie loyers versés par ACCORHOTELS.

Pas de participation financière de la collectivité.

7. L'évaluation de l'innovation

Ce projet, qui présente un intérêt général (touristique et éducatif), renforcera l'attractivité et le rayonnement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux en accueillant des établissements prestigieux. Il sera créateur d'emplois et permettra d'accroître l'offre hôtelière de la Ville avec plus de 70 chambres sur un site qui se situe tout à proximité du Parc des Expositions. Il offrira aux isséens et aux touristes l'opportunité d'un restaurant gastronomique dans un cadre historique jusqu'alors inaccessible.

Il renforcera l'offre de formation pour plus de 600 étudiants d'un niveau BAC +3/BAC +5, avec une nouvelle école d'excellence à côté de l'Ecole des barreaux, l'ISEP (basée aussi sur la propriété des sulpiciens), l'Ecole du droit de la faculté catholique de Lille, le STUDEC ou encore le siège d'Alain Ducasse, déjà présents sur le territoire de la Ville.

Un autre élément de suivi et d'évaluation concernera l'utilisation des cultures potagères directement dans les cuisines du restaurant gastronomique.

Une large communication sera réalisée autour de ce projet permettant de faire connaître aux autres collectivités le partenariat innovant créé pour l'occasion.